LES NORMES INCENDIE POUR LES PARKINGS

Les normes incendie pour les parkings
lun 13/05/2019 - 10:00

Source Baticopro.com

En copropriété, les parkings couverts et les parkings souterrains accessibles aux résidents de l'immeuble doivent respecter un certain nombre de normes incendie afin de limiter les dommages en cas de sinistre. Les parkings extérieurs, non couverts, sont soumis à un nombre plus restreint de règles.

La nouvelle réglementation

Les incendies sont l'une des raisons causant le plus de décès dans les copropriétés. De plus, les **sapeurs-pompiers** rencontrent encore trop souvent de grandes difficultés pour accéder aux espaces en proie aux flammes lorsqu'ils sont appelés à intervenir. Pour cette raison, de nouvelles dispositions ont vu le jour fin 2017 pour essayer d'améliorer ces conditions d'intervention auprès des établissements amenés à recevoir du public. Ainsi, il est aujourd'hui indispensable que les copropriétés prennent davantage en compte les risques incendie concernant les **parcs de stationnement couverts**.

Lire la suite sur Baticopro